PETITES ANNONCES.

BREITLING & SCHMIDT, magasin de meuble au bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin, à rescorts et en moèses faits sur commande; vieux matelas remis à neuf. Aussi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. MEUBLES bien réparés, revendus et remis à neuf; travaux bien faits et garantis.
3 août—3m

DEMANDES.

ON demande une fillette, comme gardienne de bébé. No 40 rue St-Louis.
7 sept—1f

ON demande un cuisinier pour famille privée. Vingt-cinq dollars de gage par mois. S'adresser à Madame R. T. Ward, 7 hunter Coal Mine—Texas. 7 sept—3f.

ON demande—Un jeune homme parlant le français et l'anglais pour une tenue de livres des plus simples, des plus faciles. Recommandations exigées. S'adresser P. O. Box 511 N. O. 28 août—1f

ON demande—Une gardienne d'enfant expérimentée. Recommandations exigées. S'adresser au No 311 rue Deuxième.
28août—1f

A LOUER.

A PARTIR du 1er octobre 1894, les deux magasins à quatre étages, situés rue Royale, entre Bienville et Dauphine présentement occupés par la "Derbed Auction Co." S'adresser à Geo. Demétre, Demétre Building, au No 38 de la rue Carondelet. 26 août—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme E. Mertzweiller vs. M. et Mme Paul Labatt.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 27,251.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. L. L. Labatt, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant à la place de l'Hon. J. Perrin Childeres, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 18 septembre 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
8sept—8 12 18

Joseph Dufloure vs Edward P. Lopes.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans — No 20,982. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 95 nouveau No 629 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 12me jour de septembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré au mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
5 sept—5 11 14

Mlle J. A. Coste vs Joseph Richard.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 20,953—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien numéro 95, nouveau 629 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 12me jour de septembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
A. V. FLOTTE,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
1er sept—1er 6 12

Jules Andrieu vs Eugénie Landry et son mari, V. T. Clements.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon bureau, situé au No 90, nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 253, borné sur le nord par les rues Chestnut, Camp, Dufossat et Soniat. Le dit lot de terre contenant sept cents pieds de profondeur sur une largeur de soixante deux pieds de l'une gaure des rues Chestnut et Dufossat et mesurant trente (30) pieds de front à la rue Chestnut sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, lequel dit lot de terre est désigné par la lettre B et un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, date du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) d'après un plan dressé dans le bureau de Félim Magner sacien notaire dans cette ville d'après le plan No 1112.
Conditions: L'acquéreur assumera le paiement de 26 billets, 25 desquels sont de $6.00 chacun et un de $10.00, tirés par le défendeur ici, payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à son propre ordre et par elle endossés et garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus mentionnée par acte de E. Grima, notaire, daté du 10 janvier 1894, lesquels billets sont tous datés du 19 août 1894 et sont payables respectivement le premier de chaque mois commençant le 1er septembre 1894 et le premier de chaque mois subséquent, le dernier billet de $10.00 échéant le 1er octobre 1896, et tous portant intérêt de 8 0/0 de date jusqu'à parfait paiement et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.
F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17août—17 24 31—sept—7 14 21

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Le public que le 17me jour d'août 1894, juge ment a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous dans les termes et chiffres suivants à savoir:
Mme Philomène Schutzon versus Joseph M. Wegman—No 43,363—Division C.

Sur motion de James B. Rosser, Jr. Esq., avocat de la plaignante, et sur la présentation de preuves établies de sa demande et la loi et l'évidence étant en faveur.
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré le 14 du courant contre et que la plaignante, Mme Philomène Schutzon, ait jugement et recouvre du défendeur Joseph M. Wegman, son mari, la somme de trois cent cinquante dollars, avec intérêt à partir du 25me jour de novembre 1890, jusqu'au paiement et décrétant que la communauté d'acquêts et de gains existant actuellement entre eux soit et est par la présente, dissoute; le défendeur devant payer tous les frais du procès.
Jugement rendu le 17 août 1894.
Jugement signé le 23 août 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
31 août—31—sept 4 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Patrick Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,754—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons et moyens pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Venet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
Sept—8 12 16

E. Lange vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,009—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Pictos, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
31 août—31—sept 4 9

Succession de Dennis Ahern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 616—Division D—A tous que J. B. Vinet, administrateur public, d'présent en présence à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dennis Ahern, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
31août—31 sept 4 9

Succession de Mme H. E. Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 43,156—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank M. Gleim, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
30 août—30—sept 4 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

AVANTAGEUSEMENT SITUÉS

Propriétés dans les Premier et Sixième Districts.

Mardi, 2 Oct.

Succession de William Pope.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 43,130.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 (nouveau No 723) rue de la Commune—MARDI, le 2 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 24 août 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certaine lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph et Carondelet et l'avenue Howard (autrefois Promenade Triton ou rue De Lord) ensemble lots sont désignés par les numéros trente-huit et trente-neuf, sur un plan dressé par Richard Delabel, ingénieur civil, dans le mois de mars 1893, déposé dans le Bureau de C. E. Stringer, ancien notaire en cette ville et mesurant chacun, mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue St-Joseph, 25 pieds de face sur l'avenue Howard (autrefois rue Delord) plus ou moins, sur la profondeur suivante, à savoir: Le lot No 38 a 54 pieds 8 pouces sur la ligne le séparant du lot No 37 et 54 pieds 9 pouces sur la ligne le séparant du lot No 39 et le lot No 39 a 54 pieds 9 pouces sur la ligne du lot No 38 et 44 pieds 11 pouces sur la ligne du lot No 40. Et ant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elizabeth Hoare, épouse de William Pope, par achat de William Kidd, d'après un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le 9 janvier 1882, enregistré en le bureau de transfert de la dite ville, dans le livre 110, folio 104. Les améliorations consistent en un petit dépôt de place rue St-Joseph et d'une boutique de cordonnier sur l'avenue Howard.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Gravier, Perdido et Rampart, et mesurant cent pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de quatre-vingt-une pieds sur le côté le plus près de la rue Perdido et quatre-vingt-quinze pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido et vingt-cinq pieds deux pouces de large sur la ligne du fond; le tout plus ou moins. Etant la même propriété qui a été acquise sous le nom de Elizabeth Hoare, épouse de William Pope, par adjudication de William F. Goldthwaite, par acte passé pardevant J. V. Charpentier, notaire, le 12 avril 1887, enregistré dans le bureau de transfert de dans le livre 124, folio 668. Les améliorations consistent d'une bâtisse d'un corps de logis à trois étages en briques avec 2 chambres et corridor au premier et second étages et de 3 chambres et corridor au troisième étage; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans la cour avec 2 chambres à chaque étage, cour briquetée, gaz, citerne, lieux d'aisance, etc., connues par les nouveaux numéros municipaux 319 et 321 rue Dryades.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Cleveland, Murat et Alexandre, dans le Premier District de cette ville; étant le lot numéro 102 inclusivement, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 13 mesure 106 pieds 9 pouces et 9 lignes de face à la rue Alexandre; 187 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 14, et 198 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une angle sur le côté après la rue du Canal, formant une pointe dans le fond et commence à une distance de 32 pieds 11 pouces et 4 lignes de la rue du Canal. Les lots Nos 14 à 18 inclusivement se touchant et mesurent chacun 25 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Alexandre, sur une profondeur de 187 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 17 au No 20 inclusivement mesurent chacun 25 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur la rue Alexandre sur une profondeur de 187 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, le lot No 20 formant angle entre les rues Alexandre et Cleveland. Le lot No 21 mesurant une distance de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes de la rue Alexandre et mesure 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cleveland, 187 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 22 mesure 28 pieds 4 pouces de face sur la rue Cleveland, 180 pieds 4 pouces de côté, le séparant du lot No 21 et 177 pieds 10 pouces et 5 lignes de la ligne le séparant du lot No 23 et 20 pieds dans le fond. Le lot No 23 mesure 20 pieds 10 pouces et 9 lignes de face sur la ligne formant l'angle après la rue du Canal. Le lot No 23 mesure 28 pieds 2 pouces de face sur l'avenue Cleveland, 177 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté, après le lot No 22, et 180 pieds 1 pouce et 9 lignes, sur la ligne de côté la plus près de la rue Murat, et 23 pieds 9 pouces sur une ligne formant l'angle dans le fond. Les lots Nos 24 et 25 mesurent chacun 20 pieds de face sur la rue Murat, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 24 forme l'angle entre les rues Murat et Cleveland. Le lot No 26 mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue Murat, 110 pieds sur la ligne de côté après le lot 25, 120 pieds 5 pouces sur une ligne angulaire sur le côté près de la rue Canal, et 100 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du fond le séparant du lot No 32. Le tout d'après un plan dressé par Félix Pitot, l'aîné, en date du 30 juillet 1894, dont le duplicata a été dûment enregistré dans le dossier de la susdite succession. Les lots de terre ci-dessus situés dans une localité s'améliorant rapidement, s'étant qu'à une très petite distance de la rue du Canal, où passent maintenant des chars électriques et plusieurs charmantes résidences sont maintenant en voie de construction et se trouvent faisant face au Southern Atlantic Park.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un an de crédit, la partie à crédit garanti par privilège et lien du vendeur sur la propriété, portant sept pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent comptant du prix au moment de l'adjudication et assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant A. G. Lapice, notaire.
12 août—12 19 26—sept 2 9 12

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, Echo d'Orléans, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jaud. Amusant, Jal des Voyages, Monde Comique, Journ. p. rire, Scient. l'Irdc, etc.

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre grandeur extra

—ET—

Quatre cottages doubles et deux simples

A CARROLLTON.

Bornés par les rues Washington, Short, Quatrième et Eimple.

A un ilet de l'avenue Carrollton et des deux doubles lignes de chars électriques, à proximité du marché des églises et écoles. Une des plus belles occasions offertes pour emplacement et spéculation.
LONG CRÉDIT. CONDITIONS FACILES.
Dans l'affaire de Francis Rocker vs. Anna M. Dollinger.
No 41,511—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 148 rue Gravier—MERCREDI, 3 octobre 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 août 1894, et signé le 28 août 1894, par l'Hon. Chas. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 52, borné par les rues Deuxième, Troisième, Laurel et Constance, le dit terrain est désigné par le numéro 12 d'après un certain plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 30 mai 1843, et déposé au bureau de L. P. Kennedy pour référence, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Deuxième et Constance, et a sept vingt-six pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur de face à la rue Constance de cent onze pieds quatre pouces et quatre lignes, et vingt-huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond, tout en mesure américain.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième district de cette ville, désignés comme les lots Nos 8 et 9 de l'îlet No 245, lequel se trouve compris dans les avenues Patterson, Peter ou Pelican et les rues Vallette et Belleville, autrefois Chesnut, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté du 18 septembre 1846, déposé dans le bureau de A. C. Ainsworth, ancien notaire en cette ville. Le lot No 8 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Belleville ou Chestnut, sur 138 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur, le tout d'après le plan susmentionné.

Les améliorations sur lesdits lots de terre consistent de la bâtisse à deux étages connue comme le No 15 et 15 bis de la rue Belleville; elle est située de la rue et a une galerie sur le devant et sur le côté, corridor, sept chambres, etc. Rapporte annuellement de $216.

Conditions de la vente Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix de l'achat comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. H. Seymour, notaire
ET LE MEME JOUR.
Il sera vendu à l'encan à la dite Bourse—
Les meubles de maison et effets mobiliers de ladite succession. Le tout d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
1er sept—1 8 13 19 26—oct 3 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en Briques à Deux Etages.

Dans le Troisième District, No 9 rue Espagne, entre les rues Decatur et North Peters.

A L'ENCAN.

Succession de Julia F. A. Brickmann, épouse de John Lampton.

No 43,448.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56, nouveau numéro 334 rue Carondelet—MERCREDI, 10 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 24 août 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certaine lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bourgogne, Remparts et Bienville, et mesurant conformément au dit plan trente quatre pieds six pouces de face à la rue Conti sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds trois pouces et trois lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—L'acquéreur paiera de son comptant tous les frais et charges de la vente et de la vente, insinuant les taxes, s'il y en a, et huit 75/100 dollars frais de greffier et la prime d'assurance de cinq pour cent d'honoraires d'avocat, sur la somme totale de dix-sept cent cinquante dollars et huit pour cent d'intérêt par an, à partir du 2 mars 1893, ensemble avec $4.50 frais de copie de l'acte et copie de letres, et la somme de cinq cent quatre-vingt-trois 33 1/3 (583 33) dollars, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 2 mars 1893 jusqu'à paiement final, étant le montant d'un billet passé ce jour, et ledit acquéreur aura à assumer les deux billets pour le même montant et payables au même intérêt échéant respectivement à un et deux ans, à partir du 2 mars 1893, et le reste de l'adjudication ou aussi au comptant, la dite propriété est remise pour un montant insuffisant pour couvrir tous lesdits billets, avec intérêt, honoraires d'avocat, frais, taxes, primes d'assurance, etc., alors que l'assumation sera au pro rata du montant de son enchère.

Conditions—Comptant.
8 sept—8 16 17 20

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bateau à Vapeur New Jennie.

Succession de Charles Techirn.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune — JEUDI, 20 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de Charles Techirn, Dossier No 43,771, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Le bateau à vapeur New Jennie, ensemble avec ses bateaux, apparaux, etc., comme il se trouve dans le Bayou St Jean, près du pont de la rue Esplanade.

Conditions—Comptant.
8 sept—8 16 17 20

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Julie Douglas, Epouse de Lawson Murray.

No 43,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 155, nouveau No 723 rue de la Commune—MARDI, 25 septembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour le compte de la succession de Julie Douglas, épouse de Lawson Murray, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti, ledit lot No 13 formant l'encoignure de la rue Bienville et mesurant trente et les lots Nos 11 et 12 se touchent et se mesurent immédiatement à l'arrière des lots No 13, 14, 15 et 16 et mesurent ensemble cinquante neuf pieds, onze pouces, quatre lignes et deux tiers de face à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 11 a 29 pieds 4 pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 12 a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 13 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 14 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 15 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 16 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 17 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 18 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 19 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 20 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 21 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 22 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 23 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 24 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 25 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 26 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 27 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 28 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 29 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 30 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 31 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 32 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 33 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 34 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 35 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 36 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 37 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 38 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 39 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 40 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 41 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 42 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 43 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 44 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 45 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 46 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 47 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 48 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 49 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 50 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 51 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 52 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 53 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 54 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 55 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 56 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 57 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 58 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 59 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 60 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 61 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 62 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 63 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 64 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 65 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 66 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 67 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 68 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 69 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 70 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 71 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 72 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 73 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 74 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 75 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 76 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 77 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 78 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 79 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 80 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 81 a 14 pieds 10 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds et trois lignes.

Ledit lot No 82 a 14 pieds 10